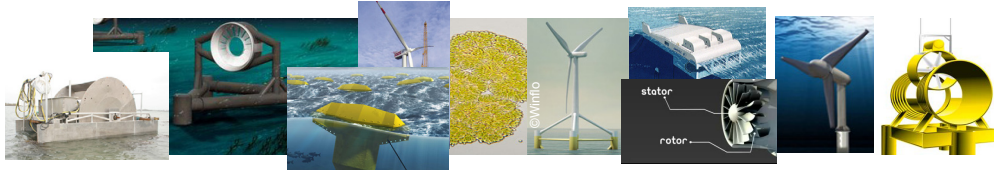


LETTRÉ D'ANALYSE MENSUELLE n° 32 - NOVEMBRE 10



POLITIQUE ET STRATÉGIE

C'est la rentrée pour les 13 premiers étudiants du **Mastère spécialisé « Energies Marines Renouvelables »** de l'**Ensieta à Brest**. Ce mastère, validé par la Conférence des Grandes Ecoles, fruit de la collaboration entre les différents réseaux institutionnels, universitaires et industriels présents à Brest, forme en 1 an des chefs de projets ou des directeurs de programme. Le cursus est divisé en un 1^{er} semestre théorique et un 2^{ème} semestre en entreprise. Les étudiants ont participé aux entretiens Science et Ethique et rencontré le 20 octobre Pascal Clément Haut commissaire à la ré-industrialisation de la Haute Normandie (5 novembre).

Le 10 novembre le **Pôle Mer Bretagne** et le **CETMEF** (Centre d'Études Techniques Maritimes et Fluviales) ont organisé une rencontre sur l'éco-conception des ouvrages maritimes et les mesures de compensation dans les écosystèmes marins. C'est aujourd'hui une obligation pour les constructions d'ouvrages maritimes de prévoir d'une part toutes les étapes du cycle de vie de la conception au démantèlement et d'autre part de limiter les impacts sur l'environnement. (8 novembre)

Encouragée par les prévisions du rapport du Conseil Economique, Social et Environnement Régional, la région **Basse-Normandie** veut développer les EMR sur son territoire en mettant en valeur ses atouts : très important potentiel éolien offshore et hydrolien, équipements adaptés du port de Cherbourg, industries spécialisées, expertises scientifiques et présence de grands acteurs de l'énergie. 3 axes majeurs ont été définis par Laurent Beauvais président du Conseil régional: fédérer tous les acteurs, garantir un processus de concertation et d'appropriation collective et se positionner au cœur des échanges en Europe pour faire le lien entre la Bretagne et la Haute-Normandie. (26 novembre)

Comme toutes les régions françaises, l'**Outre-Mer** doit remplir les obligations des Grenelle de l'Environnement et adopter d'ici 2013 un **plan climat-énergie**. C'est là que peuvent intervenir les Entreprises Publiques Locales (EPL) pour aider les collectivités locales en palliant le déficit de l'initiative privée. (4 novembre)

Le **développement de l'éolien offshore en France** semble en panne de vitesse. Le récent remaniement ministériel est intervenu à un moment où les sites d'implantation n'étaient pas encore définis, ou publiés, et il faut attendre la répartition des nouvelles attributions des différents ministères qui ont parfois changé de nom. (19 novembre)

En **Allemagne**, le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) a communiqué les **objectifs de développement de l'éolien offshore** qui doit progressivement atteindre 40 000 MW en 2050. Un cadre législatif clair et des dispositions économiques avantageuses permettront d'atteindre ce but. Toutefois les professionnels demandent des améliorations sur le calcul de la rémunération et un assouplissement des modalités de raccordement et d'utilisation des réseaux. (2 novembre)

Le bilan général de l'éolien offshore, commencé en septembre, se termine ce mois-ci pour l'Europe et la Méditerranée par l'étude de la **Tunisie** et de l'**Egypte**. La Tunisie a un seul projet, encore dans les limbes. En Egypte, le projet du Golfe de Suez, annoncé en juin 2010, aura une puissance prévue de 1000 MW.

L'Égypte étendra sa production éolienne avec la création de 2 parcs terrestres, situés tout à fait en bordure de mer Rouge, ce qui lui permettrait d'atteindre 7,2 GW d'éolien dès 2020. (22 novembre)

La **Corée du Sud** qui dépend à 97 % de ses importations pour ses besoins énergétiques a pris la décision d'investir 4 % de son PIB pour le développement des technologies propres et les projets environnementaux et de diminuer de 30 % les rejets de gaz à effet de serre. Deux secteurs sont privilégiés : le nucléaire et les énergies renouvelables. \$8,2 milliards seront investis progressivement dans l'éolien offshore pour atteindre une production de 2500 MW en 2019. Hyundai Heavy Industries et DSME (Daewoo Shipbuilding and Marine Engineering) construiront les équipements nécessaires à des coûts nettement inférieurs à ceux des marchés européen ou américain, ce qui risque de créer une tension économique, la Corée du Sud ayant l'ambition d'être le 3^{ème} producteur mondial d'éolien offshore. (12 et 18 novembre)

FINANCES ET BUSINESS

STX OSV Holding Limited, nouveau nom de la division Offshore et Specialized Vessels du groupe STX Europe, a été introduite à la **bourse de Singapour** le 4 novembre. Cette société est particulièrement dynamique dans l'offshore et la construction de navires spécialisés et a de nombreux chantiers notamment en Norvège, Roumanie, Brésil, Vietnam. Elle a dégagé un résultat record au second trimestre 2010 de €37,7 millions. (9 novembre)

La compagnie américaine **Ocean Power Technologies Inc (OPT)** a récemment signé un contrat avec **Mitsui Engineering & Shipbuilding Co. Ltd (MES)** pour développer le système de récupération houlomoteur Power Buoy et l'adapter aux conditions particulières de la mer à proximité des côtes du Japon. Après des essais en bassin à houle, le système sera modélisé. Le contrat porte sur 18 millions de yens (\$220 000) et devra être exécuté dans les six prochains mois. (17 novembre)

TECHNOLOGIES

Courants

Grande première pour **Bordeaux** : gagnante de l'appel d'offre, la société **Eco Cinetic** va construire la première hydrolienne estuarienne au monde qui sera installée quai Richelieu et pourra profiter à la fois des courants fluviaux de la Garonne et des mouvements de marée. Ce projet essentiellement pédagogique est destiné à promouvoir la production d'énergie renouvelable. Il marque une étape concrète pour la filière hydrolienne française. (15 novembre)

Vagues offshore

Un partenariat entre **Scottish Power Renewables** et **E.ON** va permettre de relancer les tests de 2 Pelamis Wave Power P2 au large des **Iles Orcades** en Ecosse. L'utilisation conjointe des informations devrait permettre la mise au point définitive et l'exploitation commerciale au moment

où l'austérité financière touche même le secteur des ERM jusqu'ici préservé. (16 novembre)

Le partenariat entre l'entreprise norvégienne **Langlee Wave Power** et l'entreprise turque **Ünmaksan** permettra la mise en place au large des **côtes turques** d'un parc houlomoteur qui à terme pourra avoir une capacité de 52 MW. Le coût de la 1ère tranche de 24 MW est estimé à €121,52 millions. Les systèmes houlomoteurs à 4 bouées, simples et robustes, peuvent fonctionner avec des vagues modérées et résistent aussi aux tempêtes. Les fondations peuvent également supporter des éoliennes offshore et des hydroliennes pourraient être posées entre les piles. Se dessine ainsi un projet de partage d'emplacement et de structure de transmission qui pourra réduire fortement les coûts d'acheminement de l'électricité à terre. (23 novembre)

WEGA (Wave Energy Gravitational Absorber), système houlomoteur mis au point par l'entreprise portugaise **Sea for Life**, oscille selon une orbite elliptique par rapport au flux des vagues. Il est attaché par une tête rotative à un portique fixé sur le fond et plusieurs appareils peuvent être placés en batterie. Cette technologie nouvelle sera testée en mer grâce à un partenariat avec l'Instituto de Engenharia Mecânica e Gestao Industrial (**INEGI**), association mexicaine qui fait le lien entre l'Université et le monde industriel. (25 novembre)

Algues

L'objectif de l'entreprise américaine **Sapphire Energy** est de produire 36 milliards de gallons de biocarburant d'ici 2022 grâce à son procédé de culture en bassins ouverts d'algues génétiquement modifiées, stimulées par des micro-organismes cannibales. Trois bassins d'une superficie totale de 120 hectares, au Nouveau Mexique, pourront générer 3,7 millions de litres par an. Mais la culture en bassins ouverts, la modification génétique des algues et la présence des micro-organismes cannibales soulèvent des problèmes environnementaux et limitent l'utilisation des produits dérivés. Le Ministère de la Défense américain semble intéressé pour assurer son indépendance énergétique. (24 novembre)

ETM

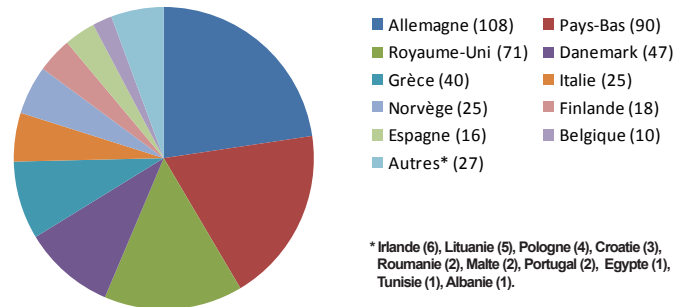
L'ETM bénéficie d'un regain d'intérêt notamment dans les îles de la ceinture tropicale pour lesquelles elle est particulièrement adaptée.

Dans la **région Martinique**, **DCNS** va étudier les possibilités et conditions de mise en place d'une centrale ETM dans le cadre du Programme Régional de Maîtrise de l'énergie. En 2015 la centrale pilote aura une puissance de 10 MW et contribuera à la future autonomie énergétique de l'île. Parallèlement DCNS a des projets ETM à La Réunion et à Tahiti. (29 novembre)

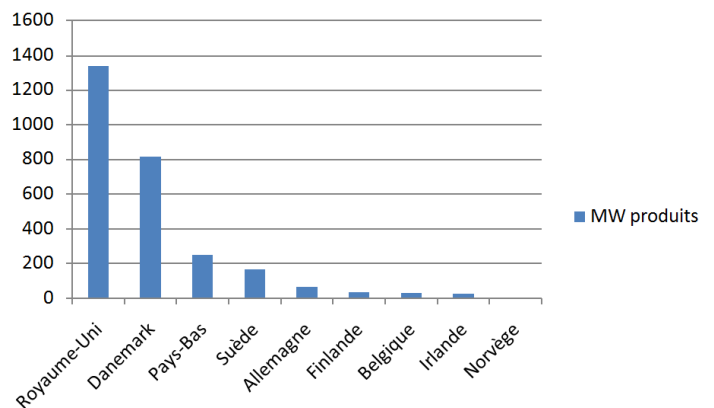
Aux Etats-Unis, **Lockheed Martin** a obtenu de la NAVFAC (Naval Facilities Engineering Command) un financement de \$ 4,4 millions, qui s'ajoute aux 9,1 millions déjà versés, pour la mise au point d'une centrale ETM à **Hawaï**. La technologie mise en œuvre est très semblable à celle de DCNS ; Lockheed Martin a conduit avec succès des travaux sur un modèle de conduite fiable, point particulièrement délicat dans l'ETM. (30 novembre)

BILAN DE L'EOLIEN OFFSHORE EN EUROPE ET AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE (septembre - novembre 2010)

Nombre de parcs prévus.



MW produits actuellement.



ACTUALITÉS DU BLOG-MEDIA

Le dossier spécial publié par « Le marin » le 26 novembre 2010 sur les énergies de la mer cite à plusieurs reprises le blog et les entretiens Science et Ethique qui se sont déroulés à Brest.

Marseille : Aux côtés de Jacques Rougerie et Henri Germain Delauze, Brigitte Bornemann et Francis Rousseau étaient invités à l'émission de LCM à Marseille consacrée à l'exposition organisée par le CG13 « Voyage au contre de la mer ».

Le blog est aussi régulièrement repris par de nombreux sites : Global-et-local.eu, Durable Tempo.com, Wikio labs, ...

► **Pour recevoir tous les jours sur votre e-mail personnel** l'article quotidien, inscrivez vous : <http://energiesdelamer.blogspot.com>

► Pour adresser des informations : francis.rousseau3@free.fr

Statistiques (Novembre 2010)

Une moyenne de **1750** abonnés à la lettre quotidienne et **11 896 visites** soit **43 396 connexions** en provenance de 95 pays et territoires.

Le blog-média s'est ouvert à la publicité : contact Brigitte Bornemann Directrice des publications. Tel : 33 (0)6 81 41 26 69

Le blog est parrainé par

